



MUSÉE JARDIN
BOURDELLE
JARDIN D'ARTISTES, JARDIN DE SCULPTURES

PUBLICS

MODALITÉS DE VISITE CENTRES DE LOISIRS

Dans cette rubrique, vous trouverez tous les renseignements nécessaires à la préparation de votre visite au musée-jardin départemental Bourdelle.

Conditions d'animation et de visite

Quelques règles à respecter

- L'accueil des groupes s'effectue pendant le temps scolaire et hors temps scolaire (centres de loisirs, établissements spécialisés...),
- Une seule classe ou un seul groupe à la fois par animation dont le nombre de participants varie en fonction de l'animation. A convenir avec le service des publics,
- Le musée-jardin peut recevoir au maximum 2 groupes en même temps sur des animations différentes ou faites en alternance. Dans ce cas, 2 médiateurs sont mobilisés,
- La présence d'enseignements et/ou accompagnateurs est toujours obligatoire: un accompagnateur pour six enfants de moins de six ans ; un pour huit enfants de moins de onze ans ; un pour douze enfants de plus de onze ans,
- Certaines règles sont à rappeler aux enfants avant leur venue, afin de protéger les lieux : ne pas toucher et grimper sur les sculptures, ne rien jeter par terre et ne pas utiliser d'autre matériel que celui recommandé par le médiateur,
- Les animations se déroulent en plein air, elles seront annulées en cas de fortes pluies ou de vent supérieur à 70km/h. De même, prévoir des vêtements adaptés (casquettes, lunettes de soleil, ou bottes, vêtements chauds...) afin de rendre ce moment confortable pour tous.

Les animations et ateliers

Par soucis de confort et de qualité, nos activités sont prévues pour des groupes de 25 enfants ou jeunes maximum. Pour les projets avec plusieurs groupes, merci de vous renseigner auprès du service des publics du musée.

Renseignements et réservations

Comment nous contacter ?

Les visites, libres ou accompagnées, les animations et les ateliers se font exclusivement sur réservation. Les demandes de renseignements s'effectuent par téléphone, par courrier, par mail, par fax, par le formulaire de contact ou sur place.

La prise de réservation s'effectue uniquement par téléphone. **Une confirmation de visite est envoyée à l'organisateur sur demande :**

➤ Service des publics du musée-jardin Bourdelle

Florence Brazzini-Tabti

Tél. : 01 64 78 50 90

Email : [Florence.Brazzini-Tabti](mailto:Florence.Brazzini-Tabti@musee-jardin-bourdelle.fr)

En cas d'annulation, veuillez à prévenir le service des publics le plus tôt possible.

Tarifs & modalités

Tarifs

Pour consulter les tarifs rendez-vous dans notre [rubrique Horaires et tarifs](#).

Préparer sa visite

Un dossier pédagogique à l'usage des enseignants ainsi que des visuels du musée sont disponibles sur demande au service des publics du musée.

Restauration

Il n'est pas possible de se restaurer dans les espaces du musée-jardin.

Le parking paysager peut vous accueillir.

La forêt de Nanteau ou les bords du Lunain à Lorrez le Bocage seront plus bucoliques et s'il pleut, la halle d'Egreville offrira un large abri.